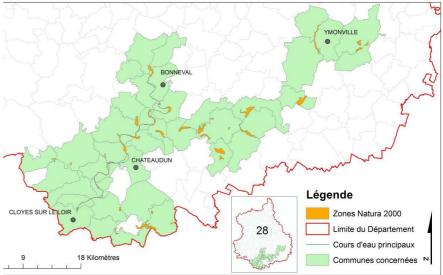






# **Évaluation des incidences** sur le site Natura 2000 FR 2400553 « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun»





Nombre de zones: 36

Communes concernées: 38

Surface: 1310 ha

Carte de localisation du site Natura 2000 et des communes concernées

#### Principaux habitats:

- Pelouses calcaire
- Forêts alluviales et de pente
- Grottes à chauves-souris, landes sèches, formations à Genévrier commun

#### Espèces animales de la Directive Oiseaux : .

- Chauves-souris: Grand murin, Murin de Bechstein, Vespertillion à oreilles échancrées, Grand rhinolophe, Barbastelle
- Libellules: Agrion de mercure
- Amphibien: Triton crêté « Poissons: Lamproie de planer, Bouvière, Chabot

Des listes nationales et locales fixent les activités dont l'autorisation est soumise à une <u>évaluation</u> préalable compte tenu de leur incidence potentielle sur le site Natura 2000.

Lien Internet de la DREAL Centre relatif au « nouveau régime d'évaluation des incidences » :

http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/nouveau-regime-d-evaluation-des-a346.html

# Usages impactant les habitats et espèces d'intérêt européen

	Habitats			<b>?spèces</b>	
Activités concernées	Habitats aqua- tiques et humides	Habitats sur coteaux calcaires  Menaces pr	Habitats forestiers	Agrion de mercure, poissons et Triton crêté	Chauves- souris
Urbanisation infrastruc- tures	Pollutions des eaux et aména- gements du lit majeur	Destruction po- tentielle par em- prise de travaux d'infrastructures	Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures	Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur	Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures
Projets éoliens		Destruction po- tentielle par em- prise de travaux d'infrastructures			Impact potentiel par collision
	Pollution et réchauffement des eaux, foyers d'espèces exo- tiques envahis- santes	Destruction potentielle par emprise de tra- vaux		Destruction poten- tielle d'habitat, Pollution et réchauffement des eaux	
Agriculture	Impact sur la quantité et la qualité des eaux			Drainage, Comblement, anthropisation du milieu	
Sylviculture	Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	Dégradation par plantation ou régénération	Plantation d'espèces non locales	Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	
Chasse	Agrainage, Goudron	Dégradation ponctuelle par création de cultures à gibier			
Randonnée pédestre, cycliste et équestre		Dégradation des pelouses par sur- fréquentation et cueillette de la flore			Dérangement des individus durant leur hibernation
Moto-cross et quad	Dégradation des milieux par pas- sage d'engins motorisés	Dégradation des milieux par pas- sage d'engins motorisés			

# **Enjeux de conservation**

La conservation des espèces et habitats d'intérêt européen est intimement liée aux modalités de gestion mises en place.

## Habitat sur coteaux calcaires

- Limiter la colonisation des boisements sur ces milieux
- Eviter l'enrichissement du milieu et les dépôts de déchets et de matériaux
- Ne pas pratiquer d'extraction de granulats



## Habitat forestier, Habitat aquatique et humide,

- Préserver les forêts de ravins à fougère en limitant l'enrésinement et la coupe brutale, la non-intervention est a privilégiée.
- Préserver les lisières de leur fermeture ou du changement d'usage (mise en culture)
- Lutter contre les foyers d'espèces exotiques invasives
- Assurer ou restaurer le fonctionnement hydraulique des rivières





## Protection des espèces animales

- Chauves-souris: maintenir la tranquillité des habitats hivernaux et la qualité du paysage

- Amphibiens et libellules: limiter la disparition des pièces d'eau, maintenir la végétation aquatique et rivulaire herbacée
- Poissons: limiter la fragmentation des cours d'eau et ne pas le ré-empoissonner en carnassiers les secteurs sensibles



## Principales espèces ayant justifié la désignation du site

#### **Espèces animales**



Bouvière



Vespertilion de bechstein



Agrion de mercure

## Espèces végétales présentes sur les habitats



Polystic à aiguillons



Orchis morio



**Epipactis sanguine** 

#### Communes concernées par la ZSC:

Alluyes, Autheuil, Bazoches en Dunois, Bonneval, Charray, Châteaudun, Civry, Cloyes sur le Loir, Conie Molitard, Cormainville, Courbehaye, Donnemain Saint Mames, Douy, Flacey, Fontenay sur Conie, Fresnay l'Evêque, Guilleville, La ferté Villeneuil, Langey, Lanneray, Le Mee, Marboue, Moléans, Montboissier, Montigny le Gannelon, Nottonville, Prasville, Saint Christophe, Saint Denis les Ponts, Saint Hilaire sur Yerre, Saint Maur sur le Loir, Saint Pellerin, Thiville, Trizay les Bonneval, Varize, Viabon, Villiers Saint Orien, Ymonville

#### Pour en savoir plus:

Florent Mulot 02 37 24 46 07

f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr

Association Hommes et Territoires Maison de l'Agriculture 10 Rue Dieudonné Costes CS 10399 28008 CHARTRES CEDEX DDT 28 Service SGREB 02 37 20 50 20

17 Place de la République 28019 CHARTRES CEDEX



